



Advocates for Children
of New York
Protecting every child's right to learn

NYLPI
**JUSTICE THROUGH
COMMUNITY POWER**

News Release

For Immediate Release

Contact:

Isabella Rieke, *Communications Manager, Advocates for Children* • 646-871-6739 • irieke@afcnyc.org
Genevieve Friedman, *New York Lawyers for the Public Interest* • 973-634-5337 • gfriedman@groupgordon.com

Un accord de résolution confirme le droit à la traduction et à l'interprétation pour les parents d'élèves handicapés dans les écoles de New York

19 mai 2020 (NEW YORK, NY) — En réponse à une plainte déposée par les Défenseurs des enfants de New York (Advocates for Children of New York (AFC)) et les Avocats pour les intérêts publics de New York (New York Lawyers for the Public Interest (NYLPI)), le département de l'éducation des Etats-Unis, le bureau des droits civils (Office of Civil Rights (OCR)) et le département de l'éducation de la ville de New York (NYC DOE) ont conclu un accord de résolution volontaire pour assurer la fourniture et le suivi des services de traduction et d'interprétation aux parents d'élèves handicapés de New York dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. L'accord, signé en décembre 2019, est intervenu sept ans après que l'AFC et NYLPI ont déposé la plainte initiale auprès de l'OCR concernant les services inadéquats de NYC DOE.

L'accord de résolution confirme les droits des parents à compétence limitée en anglais (Limited English Proficient (LEP)), en vertu des lois locales, étatiques et fédérales sur les droits civils, aux services de traduction et d'interprétation liés aux services d'éducation spécialisée que reçoivent leurs enfants. En plus de reconnaître que les parents du LEP ont le droit de recevoir des traductions de documents d'éducation spécialisée - tels que les programmes d'enseignement individualisé (Individualized Education Programs (IEPs)), les plans de la section 504 et les évaluations financées par le NYC DOE - l'accord de résolution est important car il indique également que le NYC DOE est responsable d'informer les familles de leur droit de demander ces services, de suivre les demandes de traduction et d'interprétation, et de créer un système centralisé pour fournir des documents traduits aux familles dans tous les districts scolaires de New York.

La pandémie de COVID-19 a renforcé la nécessité d'un système centralisé et efficace pour fournir et suivre les services de traduction et d'interprétation pour les parents d'élèves handicapés dans les écoles publiques de New York. Sept semaines après la fermeture des écoles, il y a des familles LEP et des parents d'apprenants de langue anglaise (English Language Learners (ELLs)) qui ont encore du mal à connecter leurs enfants à l'apprentissage à distance et aux services d'éducation spécialisée. Beaucoup de ces familles ne sont pas en mesure de communiquer avec leurs écoles à moins que le NYC DOE ne fournisse des interprètes et du matériel traduit.

En réponse à la plainte de l'AFC et de NYPLI, NYC DOE a lancé un projet en 2018 pour la traduction centralisée des PEI, à la demande des parents, dans trois des districts scolaires de la ville. L'accord de résolution stipule que ce projet de traduction de l'IEP contribuera à la création d'un système centralisé pour toutes les traductions de documents d'éducation spéciale. Le projet pilote de traduction de l'IEP reste en vigueur dans les districts 9 et 24 et dans le district d'éducation spéciale 75.

« L'accord n'est pas aussi solide que nous l'espérons, mais il commence à faire avancer le système scolaire dans la bonne direction », a déclaré Rita Rodriguez-Engberg, directrice du projet Droits aux étudiants immigrants (Immigrant Students's Rights) de l'AFC. « Il est important que les parents sachent qu'ils ont actuellement le droit de faire traduire des documents d'éducation spéciale et qu'ils peuvent en faire la demande dans les écoles individuelles de leurs enfants. En vertu des fermetures d'écoles à cause de la COVID-19 et du rôle actif que jouent les parents dans l'éducation à distance de leurs enfants, il est plus important que jamais pour les parents de comprendre les IEP et les besoins éducatifs spéciaux de leurs enfants. »

« Nous sommes reconnaissants qu'après des années de négligence, le NYC DOE s'est finalement engagé à fournir aux parents qui ne maîtrisent pas l'anglais l'accès à la traduction des documents et à l'interprétation des réunions nécessaires pour participer de manière significative à l'éducation de leurs enfants », a déclaré Ruth Lowenkron, directrice du Programme de justice aux personnes handicapées (Disability Justice Program) de NYLPI. « Nous surveillerons attentivement l'accord pour nous assurer que le NYC DOE honore son engagement, en particulier pendant la pandémie de COVID-19. »

L'accord de résolution volontaire complet est disponible [ici](#).

À propos des Défenseurs des enfants de New York (Advocates for Children (AFC))

Depuis 1971, les Défenseurs des enfants de New York s'efforce d'assurer une éducation de haute qualité aux élèves new-yorkais confrontés à des obstacles à la réussite scolaire, en se concentrant sur les élèves issus de milieux à faible revenu qui sont les plus à risque d'échec ou de discrimination à l'école en raison de leur pauvreté, leur handicap, leur race, leur origine ethnique, leur statut d'immigrant ou d'apprenant de langue anglaise, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur sans-abrisme ou leur implication dans le système de placement chez les familles d'accueil ou dans le système justice pour mineurs. L'AFC utilise quatre stratégies intégrées: conseils gratuits et représentation juridique pour les familles des étudiants ; des formations et des ateliers gratuits pour les parents, les communautés, les éducateurs et autres professionnels afin de les préparer à défendre les intérêts des élèves ; plaidoyer politique pour effectuer des changements dans le système éducatif et améliorer les résultats de l'éducation ; et influencer sur les litiges pour protéger le droit à une éducation de qualité et imposer les réformes nécessaires. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web www.advocatesforchildren.org.

À propos des Avocats pour les intérêts publics de New York (New York Lawyers for the Public Interest (NYLPI))

Fondé il y a plus de 40 ans par des avocats du barreau, l'organisation des Avocats pour les intérêts publics de New York recherche l'égalité et la justice pour tous les new-yorkais. Le NYLPI travaille vers un New York où tous les gens peuvent s'épanouir dans leurs communautés, avec des soins de santé et un logement de qualité, des emplois sûrs, de bonnes écoles et des quartiers sains. Dans la vision de NYLPI, tous les new-yorkais doivent vivre dans la dignité et l'indépendance, avec les ressources dont ils ont besoin pour réussir. L'approche communautaire du NYLPI renforce ses engagements envers les droits civils et le handicap, la santé, les immigrants et la justice environnementale. Le NYLPI lutte pour un changement durable, d'organisation communautaire, de plaidoyer politique, de service pro bono et d'éducation. Le NYLPI a une longue histoire de lutte pour les new-yorkais handicapés depuis sa fondation, y compris pour un système d'éducation équitable. Le NYLPI a obtenu et remporté son premier procès en vertu de la Loi sur les américains handicapés (Americans with Disabilities Act (ADA)) en 1992, permettant aux personnes handicapées d'accéder au bureau d'observation de l'Empire State Building. Les succès récents comprennent une poursuite historique qui a permis d'améliorer l'accès aux services de transport adapté pour les personnes qui ont des handicaps ou qui ne maîtrisent pas l'anglais. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web www.nylpi.org.